

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 12 mai 2017

6^{ème} Commission
N° CP-2017-5-6-6

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

TRAVAUX DE VALORISATION DES PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

Résumé : Une autorisation de programme complémentaire de 100 000 € a été votée et 195 000 € de crédits de paiement ont été inscrits au BP 2017 dans le cadre des travaux de valorisation des sites naturels départementaux, ainsi que 10 000 € de crédits de fonctionnement pour des études.

Il vous est proposé d'approuver les opérations à effectuer en interne, d'une part dans les forêts départementales (surface concernée 668 ha) pour un montant global de 130 000 € et d'autre part, dans les espaces naturels départementaux pour 65 000 €. En fonctionnement, 10 000 € sont nécessaires (surface concernée 120 ha). Le coût total estimé des travaux s'élève ainsi à 195 000 € en investissement et 10 000 € en fonctionnement.

Ces travaux engendreront une recette estimative d'environ 70 000 € issue de la vente des bois.

Après examen du rapport n° CD-2017-2-6-3 relatif notamment à l'environnement naturel, l'Assemblée départementale a décidé le 17 mars 2017 d'inscrire un crédit de 195 000 € au titre des investissements pour des travaux de valorisation des propriétés départementales « nature » du Haut-Rhin, ainsi que 10 000 € pour des études sur ces mêmes propriétés.

1 – Milieux forestiers

Il est proposé de valider les opérations figurant ci-dessous pour lancer la consultation des entreprises et les procédures de marchés nécessaires à leur réalisation.

FORETS DEPARTEMENTALES	OPERATION	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
SCHRANKENFELS	Restauration du milieu forestier : éclaircies et mise en valeur des essences autochtones parcelles 2i – 4i – 5i (coupe + débardage : 850 m ³)	38 880	
	Sous-total SCHRANKENFELS	38 880	
DOLLER	Matérialisation périmètre parcelle 8 (3,4 km)	4 000	
	Travaux sylvicoles (60 h)	4 320	
	Mise en valeur des essences autochtones parcelles 23i – 24pie – 26 (exploitation traditionnelle d'environ 800 m ³)	38 000	
	Mise en valeur des essences autochtones parcelle 27pie (exploitation mécanisée et semi- mécanisée d'environ 900 m ³)	40 000	
	Débusquage par cheval (2 j)	1 000	
	Broyage souches + rémanents Haute-Bers (0,42 ha)	3 800	
	Sous-total DOLLER	91 120	
	TOTAL MILIEUX FORESTIERS	130 000	

Les travaux récurrents de sécurisation des sentiers et de nettoyage des chemins forestiers et des parcelles après travaux seront financés avec les crédits inscrits sur la ligne budgétaire dédiée à la « maintenance des propriétés Nature du Conseil départemental du Haut-Rhin ».

2 – Milieux naturels (hors-forêts)

L'ensemble des travaux validés pour les années passées n'ayant pu être réalisé en totalité, le tableau suivant récapitule les actions qu'il reste à mener en 2017.

Reliquat 2014			
PROPRIETE	OPERATION	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
		Investissement	Etudes
Etangs d'ALTENACH	Consolidation de la digue de l'étang n°2	5 000	
	Sous-total Etangs de ALTENACH	5 000	
Etangs de BISEL	Réfection de la digue de l'étang amont	5 000	
	Sous-total Etangs de BISEL	5 000	0
Carrière de TAGOLSHEIM	Etude sur le patrimoine géologique et paléontologique du site		2 000
	Sous-total Carrière de TAGOLSHEIM		2 000
Carrière de ROUFFACH	Pose d'une clôture de sécurisation du site et réalisation d'un point de vue (1ère tranche)	10 000	
	Sous-total Carrière de ROUFFACH	10 000	0

TOTAL TRAVAUX RELIQUAT 2014	20 000	2 000
------------------------------------	---------------	--------------

Reliquat 2015			
PROPRIETE	OPERATION	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
		Investissement	Etudes
Etangs de BISEL	Remise en état suite à la destruction du cours d'eau (avance remboursable par le responsable de la destruction)	5 000	
	Sous-total Etangs de BISEL	5 000	0
Glaisière Sturm de SCHWEIGHOUSE	1ère phase des travaux de renaturation	8 000	
	Sous-total Glaisière Sturm de SCHWEIGHOUSE	8 000	0
TOTAL TRAVAUX RELIQUAT 2015		13 000	0

Reliquat 2016			
PROPRIETE	OPERATION	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
		Investissement	Etudes
Cascade du Heidenbad à WILDENSTEIN	Pose d'un garde-corps pour sécuriser le point de vue	5 000	
	Sous-total Cascade du Heidenbad à WILDENSTEIN	5 000	
Carrière de ROUFFACH	Impression et pose du panneau d'accueil du site	2 000	
	Sous-total Carrière de ROUFFACH	2 000	
See d'URBES	Rénovation du sentier phase 2 : impression et pose	10 000	
	Sous-total See d'URBES	10 000	
TOTAL TRAVAUX RELIQUAT 2016		17 000	

Pour l'année 2017, il est proposé de valider les 4 opérations figurant ci-après pour lancer la consultation des entreprises et les procédures de marchés nécessaires à leur réalisation.

Travaux 2017			
PROPRIETE	OPERATION	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
		Investissement	Etudes
Etangs d'ALTENACH	Diagnostic sur la qualité de l'eau des étangs		6 500
	<i>Sous-total Etangs d'ALTENACH</i>		
Carrière de ROUFFACH	Travaux de réouverture des pelouses calcaires	10 000	
	Etude scientifique sur l'impact du pâturage sur la végétation		1 500
	<i>Sous-total Carrière de ROUFFACH</i>	10 000	
Forêt de DURMENACH*	Travaux de réouverture des mares et zones humides	5 000	
	<i>Sous-total Forêt de DURMENACH</i>	5 000	
TOTAL TRAVAUX 2017		15 000	8 000

* Proposition faite par anticipation au classement du site en Espace Naturel Sensible.

PROGRAMME	NOMBRE D'OPERATIONS	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
		Investissement	Etudes
Reliquat 2014	4	20 000	2 000
Reliquat 2015	2	13 000	
Reliquat 2016	3	17 000	
2017	4	15 000	8 000
TOTAL MILIEUX NATURELS 2017 (HORS FORETS)		65 000	10 000

3 - Récapitulatif

RECAPITULATIF	MONTANT PREVISIONNEL (€ TTC)	
	Investissement	Etudes
Sous-total Milieux forestiers	130 000	
Sous-total Milieux naturels (hors forêts)	65 000	10 000
TOTAL GENERAL	195 000	10 000

Ces propositions de dépenses ont été préparées conformément aux crédits votés dans le cadre du BP 2017.

La Commission de l'Agriculture de l'Environnement et du Cadre de Vie, réunie le 27 janvier 2017, a donné un avis favorable à ces travaux.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- d'approuver les dépenses relatives aux opérations et travaux sur les forêts départementales ainsi que sur les espaces naturels départementaux telles que présentées ci-dessus,
- d'affecter des AP à hauteur de 195 000 € aux travaux évoqués dans le cadre du Programme C133.

Les dépenses d'investissement seront imputées sur le Programme C133 - Chapitre 21 - Fonction 738 - Nature 2128.

Les études seront imputées sur le Programme C633 - Chapitre 011 - Fonction 738 - Nature 617.

Les recettes, issues de la vente des bois, seront affectées sur le programme C633 - chapitre 70 - fonction 738 - nature 7022.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN